Comité Directeur du C.R.C.K.N.A.
Jeudi 21 décembre 2023
Présentiel à Talence / Visio-conférence TEAMS – 19h00

Participants en présentiel :

Elus : Alain Simon, François Desclaux, Patrick Bechtold, Thierry Mouraud, Philippe Vallaeys.

Technicienne : Catherine Aderkaoui.

Participants en distanciel :

Elus : Micheline Beloeil, Anne Cayrel, Frédéric Boob, Jean Bernard Lacave, Jean-Michel Bibes, Jean-Yves Courtiade

Techniciens : Yves Narduzzi, Dominique Laurent, Marceau Faget, François Gréhan, Dominique Massicot.

Invité : Geoffroy Sibileau

Excusés : Marie Duval, Stéphane Pradeau, Philippe Niquet, Ronan Tastard, Daniel Lafitte, Jean-Yves Moustrou.

- Quorum atteint avec 8 membres du Comité Directeur présents sur 18.

Ouverture du Comité Directeur par Alain Simon

Bilan des actions 2023

Implication financière du CRCKNA par actions (hors coûts salariaux) :

- Formation : équilibre
- Sport et handicap : 1500 euros ;
- Animation jeune : 11300 euros (39%)
- Pagaies santé : 1700 euros
- Pôles : 21300 euros (63%)
- Patrimoine nautique : 4200 euros (100%)
- Slalom : 2100 euros (34%) - stages
- Descente : 3000 euros (19%) - stages
- CEL : équilibre - stages
- Mer : 700 euros (100%)
- Investissement (fresstyle) : 2400 euros (54%) – investissement de 4 bateaux.

Soit un total de 48200 euros d'intervention sur le budget propre du CRCKNA.

La différence d'intervention entre slalom et descente tient au fait que le slalom a organisé plus de regroupements que de stages, donc une intervention moindre.

Point financier

Subventions : 168 000 euros de subvention perçues en baisse par rapport à 2022 (si on ne tient pas compte des aides individuelles aux sportifs de haut-niveau qui sont entièrement reversées aux athlètes) :

- -9867 pour ANS,
- -4000 pour pôle d'Angoulême,
- -7718 pour la convention Région,
- -2000 sur l'aide aux sélectifs nationaux.

La baisse de subvention a heureusement été comblée en partie par l'attribution de 4 subventions exceptionnelles dont l'aide relative à la sécurisation de la Vézère à hauteur de 5600 euros qui sera dépensée en 2024.

Les perspectives 2024 pour le PSF continuent sur une baisse et au maximum sera identique pour la Région ; l'aide au pôle continuera de baisser (9500 € en 2024 contre 12000 en 2023 puis 7000 € les années suivantes).

Les charges 2023 sont au 18 décembre à 360 427, soit proche du prévisionnel (367 000)
Les produits 2023 sont au 18 décembre à 323 444, au lieu des 362 600 du prévisionnel (moins 38 600 €).

- ⇨ Le prévisionnel du résultat 2023 prévoit un déficit de 49 064 euros (déficit prévu voté en AG à hauteur de 16 500 euros)
- ⇨ La baisse non prévue des subventions impacte directement le résultat prévisionnel.

Perspectives 2024

Aides aux commissions :

- Jeunes : 7000
- Formation : 4500
- CEL : 2000
- Slalom : 4500
- Descente : 4500
- Mer : 1000
- Sport santé : 2500
- Waveski/va'a : 1000
- Féminine : 1000
- Handi : 1500

Soit une baisse de 20% pour chaque commission (hormis les commissions mer et waveski/va'a).

- ⇨ La part salariale impacte directement le volume des actions ; une réflexion doit être conduite sur 2024.

Etudier la possibilité d'augmenter le prévisionnel relatif à la thématique handi car de nombreuses actions sont prévues sur le territoire des Landes => il faudra faire remonter les actions envisagées pour mi-janvier afin que cela puisse être intégré dans le dossier de demande se subvention Région.

Plusieurs projets sont d'ores et déjà remontés :

Slalom : de nombreuses actions sont envisagées qui vont englober les actions des pôles (10 actions) et un accompagnement lors des principales manifestations. Volonté de répartir l'enveloppe sur les stages et manifestations. Souhait d'une action phare à l'été 2024 au travers d'un regroupement d'entrainement sur BSM voire une tournée internationale.

Kayak de mer : présentation de Geoffroy Sibileau : volonté d'associer des bénévoles autour de ce projet. Pratique sportive mer peu développée en NA au contraire de la Bretagne. Pratiquants majoritairement vétérans, -15 ans très peu présents en NA. Volonté d'un projet évolutif sur 3 ans : augmenter le niveau sécuritaire des pratiquants ; attirer des pratiquants extérieurs à la fédération ; instituer des relations pérennes avec les autres acteurs marins (pratique mal connue donc des assimilations faciles avec les pratiques « commerciales ») ; action significative sur les formations mer en NA (intervention sur les contenus) ; favoriser le déploiement du référentiel pagaies couleurs (pagaies rouges et noire), surveillance environnementale (pérennisation des espaces de pratique)

- ⇨ Mise en place d'un regroupement régional Kayak de mer,
- ⇨ Définir un référent régional,
- ⇨ Regrouper des pratiquantes,
- ⇨ Mettre en place une page Kayak de mer sur le site de du CRCKNA – appui de communication,
- ⇨ Créer un groupe d'entrainement afin de tendre vers les pagaies rouges et noires (pas de sites habilités en NA => Bretagne),
- ⇨ Mettre en place un représentant Kayak de mer au sein de la CREF,
- ⇨ Assurer une pérennisation des espaces de pratique.

Minipag : CRCKNA sollicité en septembre pour un accompagnement financier suite à la volonté des CD 64/65 de mettre en place une action commune minipag 2024 => Les actions doivent être pilotées par le niveau départemental, pas par le niveau régional car c'est un projet national. Aide maximale de 4000 euros inscrite dans le PSF national pour chaque organisateur d'une action minipag nationale.
En 2022 le CRCKNA a priorisé l'organisation d'une finale régionale jeune ; cela a été reconduit en 2023 et 2024 => l'action minipag ne sera pas accompagnée financièrement par le CRCKNA en l'état actuel du dossier et en attente de la réunion de la commission nationale qui se tiendra le 16 janvier. Une aide du CRCK pourra être proposée sous la forme de mise à

disposition de personnel. Le choix final des organisateurs (5 candidatures) sera validé par le Bex.

ESIND : hausse des tensions sur nos espaces de pratique pour le partage des espaces. Pratique touristique excessive sur certains espaces qui conduisent à une restriction, voire une interdiction de l'accès à certains sites (Banc d'Arguin, Prés Salés d'Ares) pouvant entraîner un recours en justice (cas des Prés Salés d'Ares : décision de justice en notre défaveur mais perspective d'un recours en appel).

- ⇨ Relations avec la pratique touristique à aborder sereinement (à voir la question d'un temps d'échanges à l'occasion de l'AG du CRCKNA à Bordeaux).
- ⇨ A noter : une convention a été signée entre la Région et les PNR de la Région.

Investissement :
En 2023, investissement en matériel freestyle subventionné par la Région.
En octobre 2023, attribution d'une nouvelle subvention régionale pour du matériel de chronométrage (aide de 2000 € pour des achats à hauteur de 7000 €) => Action reportée sur 2024.
2 sollicitations pour investissement en 2024 :

- ➢ Gond Pontouvre : pour du matériel spécifique polo.
- ➢ Pôle Angoulême/CD 16 : pour des containers de stockage (nécessaire d'avoir des précisions sur la partie gestion foncière de manière urgente).

Questions diverses

Colloque ETR : financé par l'AFDAS => nécessité d'être orienté sur la thématique formation, donc en 2024 colloque 100 % formation. Souhait émis lors du colloque 2023 que les organisateurs de manifestations participent à minima à une réunion de la commission afin que chacun se connaisse mieux.

La séance est levée à 21h30

Rapporteur de séance : C. Aderkaoui - D. Massicot
Le Secrétaire François Desclaux